

Le Comité européen du charbon

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_comite_europeen_du_charbon-fr-d5406408-fcac-4e6e-990f-cba44463aa47.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le Comité européen du charbon

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est confrontée à une très grave pénurie de charbon. En effet, après avoir été la cible de destructions massives pour des raisons militaires et stratégiques, les industries charbonnières du continent sont totalement désorganisées et les approvisionnements traditionnels sont rompus. Les rendements sont bien inférieurs à ceux de l'entre-deux-guerres. Placée sous contrôle allié, l'Allemagne n'a plus les moyens de contrôler sa production et ses exportations. Dès 1945, la pénurie, les conditions de travail dans les mines et les conditions de vie difficiles provoquent de fortes tensions sociales. De nombreux bassins industriels doivent faire face à des mouvements de grève qui freinent d'autant plus les rendements. D'autre part, la mauvaise situation des transports routiers, ferroviaires et fluviaux ne facilite pas les échanges internationaux.

Bien décidés à rendre au secteur houiller son rôle de moteur de l'activité énergétique et économique européenne, les États-Unis et la Grande-Bretagne décident de créer un organisme d'urgence permettant aux pays exportateurs et aux pays importateurs de charbon de se rencontrer et de programmer leurs livraisons. Conçu comme un organisme international jouissant d'une autonomie financière, le Comité européen du charbon (ECO pour *European Coal Organisation*) tient sa première réunion le 18 mai 1945 même si elle n'obtient son statut officiel qu'à dater du 1er janvier 1946. L'ECO s'inspire directement de l'expérience de la *Solid Fuels Section*, corps militaire allié chargé en 1944-1945 de la distribution de charbon aux forces alliées en Europe. Outre les États-Unis et la Grande-Bretagne, ses membres sont : la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège et les Pays-Bas qui sont ensuite rejoints par l'Autriche, la Pologne, la Turquie, la Tchécoslovaquie, l'Italie et l'Irlande ainsi que par la Finlande, le Portugal, la Suède et la Suisse en tant que pays neutres et associés. L'Allemagne est quant à elle représentée par un office militaire anglo-américain. Formellement invitée à intégrer l'ECO, l'Union soviétique décline finalement l'offre américaine en raison de divergences de vues au sujet de la politique des réparations à appliquer à l'Allemagne vaincue.

L'ECO, dont le siège est à Londres et dont les moyens logistiques sont assurés par la Grande-Bretagne, adresse des recommandations aux gouvernements des pays producteurs de charbon afin d'en assurer une distribution efficace et équitable. La livraison de charbon, dont la majeure partie est livrée par les États-Unis, doit couvrir à la fois les besoins militaires et les besoins civils et commerciaux indispensables à la relance de l'activité économique en Europe. Confrontée aux problèmes monétaires et au manque de devises internationales, l'ECO favorise également l'échange de coke contre des biens matériels et alimentaires de première nécessité. Initialement prévue pour une période d'un an, l'ECO cesse définitivement ses activités le 31 décembre 1947 après avoir passé le relais au Comité du charbon de la Commission économique pour l'Europe (CEE) créée en 1947 à Genève par les Nations unies.